



ESI Angers - ESI Rennes- ESI Tours - CID locales

ESI Nantes - Services DISI



Mél: cgt.disi-ouest@dgifp.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Monsieur le Directeur,

Nous vous rencontrons aujourd'hui alors que les fonctionnaires sont en butte depuis de nombreuses années à des politiques de régression continue en terme de missions, d'emplois et de conditions salariales.

Dans le cadre de CAP22, dont nous attendons la publication des travaux, de nombreuses disparitions de structures et de missions de la DGFIP sont programmées. Après la disparition de la Dircofi Centre l'an passé, on nous programme la disparition prochaine de 2 DISI et de quelques DDFIP.

Il s'agit bien d'un vaste projet visant à éloigner les citoyens et les agents des centres actuels de décision au profit de super-structures hors-sol déconnectées des besoins de la population et des agents. Ainsi par exemple, le transfert à des CSRH des missions de ressources humaines se fera au détriment de la prise en compte des situations particulières des agents, devenus des dossiers désincarnés et anonymes.

De plus, l'éloignement des centres de décision, la difficulté à se déplacer pour participer aux réunions, le coût des trajets, ne pourront qu'affaiblir le dialogue social et conduire à une moins bonne représentation des personnels.

Comment envisager sérieusement que des agents et agentes d'Orléans à 7 heures aller-retour de Nantes s'engagent pour participer à des CTL de 3 heures ou à des CAP L d'une heure ?

Certes, les CAPL seront peut-être bientôt un vestige du passé, si l'on pousse à l'extrême les projets présentés le mois dernier par la DGAFP qui propose déjà de réduire leurs prérogatives. Les fusions des CHSCT et des CT vont dans ce même sens de réduction du temps imparti à la défense des intérêts collectifs et individuels des agents.

Les réorganisations incessantes déstabilisent et inquiètent les agents qui les subissent, les suppressions annoncées de l'AT Direction de Tours et de l'AT Trésorerie de Nantes en sont des exemples locaux récents.

Des injonctions irréalistes arrivent de la Centrale : dernièrement une note demande aux équipes de l'assistance informatique de formater et stagger les postes des agents mutés, pour des questions de sécurité. Sachant qu'un mouvement de septembre peut impliquer 100 agents, qu'il faudra au minimum ½ journée pour préparer une machine, nul besoin d'avoir fait Math'Sup pour s'apercevoir que les délais de livraison ne seront pas tenables auprès des Directions locales.

Les baisses d'effectifs conduisent à demander une polyvalence accrue aux agents ; si la diversification des missions peut s'avérer séduisante par certains cotés, il ne faut pas négliger les impacts organisationnels et les risques de stress qui pèsent sur les équipes en périodes de fortes charges, surtout lorsque ces périodes se prolongent, et le sentiment d'insatisfaction qui peut naître de devoir travailler dans l'urgence.

Les exigences de disponibilité des applications conduisent les équipes informatiques à intervenir sur des travaux en horaires non ouvrés ou à assurer la surveillances des matériels et logiciels sur des plages élargies, à quand une revalorisation de ces travaux et astreintes ?

Notre DUERP recense nombre de risques dits psycho-sociaux. Malheureusement, les meilleurs plans de prévention ne peuvent pallier aux 10 % de postes non pourvus dans notre Direction.

M Le Directeur, la DGFIP a payé un lourd tribut en terme d'effectifs, depuis la Révision Générale des politiques publiques, en passant par la Modernisation de l'action Publique, le Prélèvement à la source et la suppression de la taxe d'habitation vont à nouveau servir à justifier des suppressions d'emplois.

Que restera t-il de notre administration dans 10 ans ?

Et au niveau de l'informatique, quelle vision avez-vous pour les années à venir ? L'informatique de la DGFIP est-elle soluble dans la DINSIC ?